

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23570**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Mention Electronique, Energie électrique, Automatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Cergy-Pontoise	Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'université de Cergy-Pontoise

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

201n Conception en automatismes et robotique industriels, en informatique industrielle, 255 Electricite, électronique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés de la Licence Sciences et Technologies et Santé - mention Electronique, Energie électrique et Automatique (EEA) intègrent, très majoritairement, le master EEA de l'Université de Cergy-Pontoise. A l'issue de ce master ils sont amenés à intervenir dans les activités d'études et développement, de conception, de production et de contrôle dans les domaines du Génie Électrique et de l'Informatique Industrielle. Les fonctions listées ci-dessous peuvent également être accessibles directement aux diplômés de la licence EEA à un niveau de responsabilité inférieur.

#### Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Assistant-Ingénieur ou ingénieur d'études et de développement en électronique, électrotechnique, automatique : Il conçoit, définit et effectue les travaux de conception et de développement des nouveaux produits ou des nouveaux procédés en milieu industriel, ainsi que les études d'amélioration des produits et procédés existants. Il réalise des recherches appliquées, des études, des mises au point, des analyses, des essais, ou la mise en œuvre des innovations.
- Assistant-Ingénieur ou ingénieur d'études et de développement en informatique : il participe au développement et à la maintenance des applications informatiques, en assurant l'analyse fonctionnelle, la conception technique, le codage, la mise au point et la documentation des programmes, dans le respect des normes et standards en vigueur dans le service.
- Consultant : il analyse les situations, identifie les problèmes de formation, aide au diagnostic, à la formulation et à la réalisation des projets. Il propose et accompagne les stratégies appropriées en fonction des analyses et des besoins détectés. Il est chargé du développement des services et des relations publiques (prospecte les marchés, négocie les contrats).

Par ailleurs, les diplômés du L3 EEA peuvent intégrer la vie active et notamment prétendre aux fonctions suivantes :

- Métiers de l'enseignement
- Emplois de la fonction Publique

Emplois dans le secteur industriel lié à leur formation

A l'issue de la formation, le diplômé doit être capable de travailler en autonomie, de définir des priorités et de respecter les délais qui lui sont impartis. Il doit pouvoir participer aux réunions, intervenir pour commenter les points techniques dont il a la charge et produire des documents ou des notes techniques correspondantes. Il doit respecter et faire respecter les règles de sécurité et être capable de transmettre des consignes à d'autres intervenants. Il doit aussi pouvoir rendre compte à sa hiérarchie de l'avancement d'un projet ou de travaux. Il doit enfin connaître la réglementation en vigueur concernant les normes et pouvoir l'appliquer dans les cas courants.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activités accessibles aux détenteurs de ce diplôme sont ceux correspondant au Génie Électrique et l'Informatique industrielle.

- Entreprises dans les secteurs de l'électronique et du génie électrique (automobile, avionique), des énergies renouvelables
- Entreprises dans les secteurs de l'informatique et de l'informatique industrielle et des télécommunications
- Entreprises dans le secteur du bâtiment (second œuvre, équipements techniques, installation électrique, ...)
- Assistant-Ingénieur ou ingénieur d'études et de développement en électronique, électrotechnique, automatique
- Assistant-Ingénieur ou ingénieur d'études et de développement en informatique
- Consultant

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

**H2602** : Câblage électrique et électromécanique

**H2604** : Montage de produits électriques et électroniques

**H2605** : Montage et câblage électronique

**I1305** : Installation et maintenance électronique

**M1805** : Études et développement informatique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La mention EEA (Electronique, Energie électrique, Automatique) fait partie de la Licence Sciences, Technologies et Santé de l'université. Les semestres 1 et 2 sont insérés dans le portail Mathématiques, Informatique, Physique et Ingénierie (MIPI) de la licence 1. La licence 2

comporte les semestres 3 et 4. Au semestre 3, les étudiants suivent le parcours Mathématiques et Sciences de l'Ingénieur (MSI). Le semestre 4 est un parcours Sciences Pour l'Ingénieur (SPI).

Le semestre 4 SPI comporte principalement des Unités d'Enseignements (UE) de formation scientifique générale. Quatre UE technologiques sont prévues afin de permettre aux étudiants de choisir l'une des deux mentions (EEA ou Génie Civil).

Les semestres 5 et 6 (L3) comprennent des UE d'harmonisation dépendant des études antérieures : Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), Licences Sciences et Techniques (ST), Institut Universitaire de Technologie (IUT) ou Section de Technicien Supérieur (STS), des UE de tronc commun mutualisées entre les deux mentions EEA et Génie Civil et des UE spécifiques au domaine de l'EEA.

UE d'harmonisation : (12 ECTS)

- Étudiants issus d'IUT ou de STS : remise à niveau en mathématiques et physique pour l'ingénieur
- Étudiants issus de L2 scientifique ou de CPGE : initiation et remise à niveau en EEA

UE de tronc commun : (24 ECTS)

- UE scientifiques générales pour les sciences de l'ingénieur
- UE de culture générale, de langues vivantes et d'ouverture culturelle à la vie professionnelle et sportive.
- UE de stage en entreprise

UE spécifiques et d'application : (24 ECTS)

- UE spécifiques à l'EEA (Électricité, Electronique Analogique, Informatique Industrielle, Électronique numérique, Informatique, Électrotechnique, Automatique linéaire, Traitement du signal, Travaux Pratiques).

La licence EEA est acquise pour les étudiants ayant validé les 6 semestres (180 ECTS - European Credit Transfert System). Les semestres 5 et 6 sont acquis si les deux conditions suivantes sont respectées :

- la moyenne générale pondérée du semestre est supérieure ou égale à 10/20 (les coefficients des UE sont égaux aux crédits ECTS correspondants)

- la moyenne générale des deux semestres est supérieure ou égale à 10/20 (modalités de compensation des semestres 5 et 6)

Lorsque la licence n'a pas été obtenue, les unités d'enseignements pour lesquelles la moyenne de 10/20 a été obtenue sont définitivement acquises.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur Pas de liste nominative
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. Remarque : possibilité de validation pour partie du diplôme par VES ou VAP - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence -- NOR : MENS0201070A

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

03 07 215

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Environ 30 diplômés par an, 75% de réussite au diplôme, 95% des étudiants diplômés poursuivent en Master à l'Université de Cergy-Pontoise.

#### Autres sources d'information :

Site du département de Génie Electrique et Informatique Industrielle de l'UFR Sciences et Techniques : <http://geii.u-cergy.fr/>

[Site de l'université de Cergy-Pontoise](#)

#### Lieu(x) de certification :

Université de Cergy-Pontoise : Île-de-France - Val-d'Oise ( 95) [95302 Cergy-Pontoise]

Université de Cergy-Pontoise

Départements GEII de l'UFR Science et Techniques

5, Mail Gay-Lussac, Neuville sur Oise

95031 CERGY-PONTOISE CEDEX

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Cergy-Pontoise

Départements GEII de l'UFR Science et Techniques

5, Mail Gay-Lussac, Neuville sur Oise

95031 CERGY-PONTOISE CEDEX

#### Historique de la certification :